



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Implantation d'une activité de fromage sur le site

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SAFRAN Nacelles

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 5 2 0 5 0 5 1 2 0 0 0 2 4

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a. Autres ICPE soumises à autorisation	Projet classé au titre de : - La rubrique 1312 (Autorisation sans seuil) ; - La rubrique 4220-4, au seuil de la déclaration contrôlée.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Projet consiste à mettre en place une activité de formage de pièces sur le site.

La mise en place comprend :

- La création d'un bâtiment de 1490 m² dédié à la préparation et à la réalisation de l'activité de formage ;
- La création de 4 cellules de stockages de produits de 15 m² chacune, dont l'accès est restreint et d'une aire de ravitaillement ;
- La création d'un merlon devant l'ouverture des cellules de stockage ;
- L'élargissement de voiries existantes pour permettre l'accès à la zone pour les livraisons et les engins de services d'incendie et de secours ;
- Le déplacement d'un poteau incendie et la création d'une aire de mise en station des moyens au niveau de la zone du Projet.
- L'installation d'une clôture autour de la zone afin de restreindre l'accès au seul personnel autorisé.

4.2 Objectifs du projet

Le Projet a pour but de :

- Développer une nouvelle méthode de production de pièces pour l'A330neo, au plus près de leur poste d'utilisation ;
- Sécuriser l'approvisionnement de certaines pièces d'ores et déjà produites en créant une chaîne de production de secours en cas de défaillance de la chaîne d'approvisionnement normale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Extension de la plateforme existante sur la zone pour création des bâtiments dédiés à la réalisation de l'activité
Elargissement des voiries existantes et création de voies d'accès véhicules et piétons
Création des réseaux nécessaires pour la réalisation de l'activité :

- Création du réseau d'eaux usées de la plateforme et raccordement à la STEP du site ;
- Déplacement du poteau incendie et extension de la canalisation d'alimentation.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les produits sont réceptionnés par lot de 25 kg livrés en véhicule utilitaire légers au niveau de l'aire de ravitaillement pour stockage dans les alvéoles dédiées.

L'activité de formage se déroule de la façon suivante :

- Acheminement des produits depuis la zone de stockage dédiée vers la salle de préparation appelée EVR ;
- Préparation du moule et de la pièce à mettre en forme ;
- Formage de la pièce ;
- Sortie de la pièce mise en forme et transfert vers la zone d'attente.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet concerné par une demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Quantité équivalente (au sens de la nomenclature des ICPE) de produits stockée sur site	Strictement inférieure à 100 kg
Quantité mise en oeuvre dans les opérations de formage	10 kg/j
Batiment dédié à l'activité de formage	1490 m ²
Cellules de stockage	4 x 15 m ² = 60 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Avant Projet : Présence d'une zone imperméabilisée, utilisée par le passé pour l'entraînement des pompiers internes, au Sud des installations exploitées pour l'activité du site

Après Projet : Création d'une zone dédiée à l'activité de fromage au niveau de la zone d'entraînement des pompiers internes, cette nouvelle zone étant séparée géographiquement des installations actuellement exploitée par le site (distance d'environ 80 m entre les installations projetées et le bâtiment le plus proche)
 Le projet complète les installations & équipements actuels pour lesquels une évaluation environnementale a été incluse dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter en date de nov. 2008.
 Cette instruction a conduit à l'arrêté référent de 2009 pour l'ensemble des installations décrites.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3,5 km séparent le site de la 1ère ZNIEFF de type I (LE MARAIS DU HODE, #230014809) 1,4 km sépare le site de la 1ère ZNIEFF de type II (LES FALAISES ET LES VALLEUSES DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE, #230031046) Source: Geoportail. Cf. Annexe 8, Figure 1.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Geoportail
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 18 km séparent le site de la première zone couverte (Falaises De Saint-Nicolas De La Taille, #FR3800705) Source: Geoportail. Cf. Annexe 8, Figure 2.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: Geoportail
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional le plus proche est le parc des Boucles de la Seine Normande (#FR8000010), distant de 8 km. La Réserve Naturelle Nationale la plus proche est la réserve de l'Estuaire De La Seine (#FR3600137), distant de plus de 3,5 km. Absence de réserve naturelle régionale à proximité. Source: Geoportail. Cf. Annexe 8, Figure 3.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site concerné par le PPBE, du fait de sa proximité avec l'A131. Site trop éloigné en revanche de l'aéroport, de la voie ferrée ou de l'A29. Source: Geoportail Cf. Annexe 8, Figures 4, 5, 6 et 7.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site dans le rayon de protection au titre des abords de monuments historiques: Abri pour canon antichar (#1906271800) : projet sans impact sur le monument, ses abords, son environnement industriel. Site Patrimonial Remarquable de Harfleur, #1911140529 à 650 m Immeuble classé le plus proche: Eglise d'Harfleur, #IG19MB à 1250m Source: http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/ (Cf. Annexe 8, Figures 8, 9 et 10)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone considérée à dominante humide mais sans délimitation sur le site Source: http://sig.reseau-zones-humides.org . Cf. Annexe 7, Figure 11 L'étude préliminaire SOCOTEC montre que le site d'implantation du Projet non concerné par une zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN annexé à l'arrêté préfectoral 2006-058 du 02 janvier 2006: inondation, érosion, submersion marine. Site non inclus dans le périmètre concernant le risque inondation et érosion. Cf Annexe 8, Figures 12, 13 et 14
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site concerné par le PPRT de la zone industrialo-portuaire du Havre Source : Carte interactive des zonages PPRT - DDTM de la Seine Maritime Cf Annexe 8, Figure 15
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	#SSP000866701 Source: https://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives . Cf. Annexe 8, Figure 16 Les travaux de dépollution ont été actés par la société et définis conjointement avec l'entreprise AXON.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source: https://www.sandre.eaufrance.fr/atlas/srv/fre/catalog.search#/map Cf. Annexe 7, Figure 17
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La première aire d'alimentation de captage est à environ 5km: AAC OUDALLE ST VIGOR D'YMONVILLE Source: https://aires-captages.fr/aires-alimentation-captages/carte-des-aac . Cf. Annexe 7, Figure 18
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ 600 m séparent le site du Site Inscrit le plus proche: LE CENTRE ANCIEN D'HARFLEUR, #76138 Source: http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/ Cf. Annexe 7, Figure 19

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plus de 3,5 km séparent le site du premier site Natura 2000 au titre la directive Habitats (Estuaire de la Seine, #FR2300121). Plus de 3 km séparent le site du premier site Natura 2000 au titre la directive Oiseaux (Estuaire et marais de la Basse Seine, #FR2310044) Source: geoportail. Cf. Annexe 6
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ 2500 m séparent le site du Site Inscrit le plus proche: LE CHATEAU D'ORCHER A GONFREVILLE L'ORCHER, #76151 Source: http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/ Cf. Annexe 7, Figure 20

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau pour : - Le remplissage du bassin utilisé pour l'opération de fromage, à hauteur de 380 m3/an - Les eaux sanitaires pour les opérateurs associés à cette nouvelles activités, à hauteur de 75,5 m3/an Soit un total de 455,5 m3/an Cette eau provient du réseau d'eau de ville alimentant d'ores et déjà le site
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement ou rejet dans une masse d'eau souterraine
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déblaiement ou remblaiement nécessaire dans le cadre de la mise en place du Projet
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déblaiement ou remblaiement nécessaire dans le cadre de la mise en place du Projet
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est autorisé à consommer 48 000 m ³ /an. La consommation d'eau du site en 2025 est 43 679 m ³ . L'augmentation de consommation associée au Projet porte la consommation du site à 44 134,5 m ³ , volume inférieur à la consommation maximale autorisée par le site. Le site dispose d'une STEP pour le traitement des eaux usées dont la capacité est suffisante pour gérer les eaux générées par le Projet
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude préliminaire biodiversité et zone humides réalisée par SOCOTEC montre que la zone d'implantation du Projet n'est susceptible de provoquer aucun impact significatif sur la biodiversité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'impacte aucun site Natura 2000
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet est implanté au sein d'un site industriel existant
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet est implanté au sein d'un site industriel existant
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation du Projet ne se situe pas dans le rayon d'effets du PPRN susceptibles de lui porter atteinte (rayon d'effets toxiques uniquement). Ni les effets thermiques ni les effets de surpression n'atteignent le site. Cf. Annexe 8, Figures 21, 22 et 23.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa faible selon la cartographie du PPRN pour submersion marine, non susceptible d'atteindre le site. Hors du périmètre des risques d'inondation et d'érosion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'engendre aucune émission susceptible d'être à l'origine de risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est pas concerné par des risques sanitaires

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Projet engendre les évolutions de trafic suivantes : - Livraison des produits pyrotechniques : 6 livraisons par an, en véhicule utilitaire léger - Véhicules des nouveaux salariés associés au Projet, à hauteur de 5 VL/jour entrants et sortants maximum	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est pas concerné par des nuisances sonores	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'engendre aucune émission susceptible d'être à l'origine de nuisances olfactives	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est pas concerné par des vibrations	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'engendre aucune émission susceptible d'être à l'origine de pollution lumineuse	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'engendre aucun rejet dans l'air
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux industrielles (vidange de la piscine) et eaux usées (usage sanitaire des salariés) : 455,5 m3/an Eaux pluviales collectées par les surfaces imperméabilisées
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux industrielles et usées : traitement puis rejet dans le canal de Tancarville via le réseau existant Eaux pluviales : traitement par séparateur à hydrocarbure puis infiltration à la parcelle

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Projet n'est à l'origine d'aucun effluent
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des déchets dans le cadre du Projet ne diffère pas de celle réalisée dans le cadre des activités existantes sur le site Les produits pyrotechniques dont la date de péremption serait dépassée et les produits d'emballages de produits pyrotechniques sont gérés conformément aux prescriptions applicables au Projet.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation du Projet au sein d'un site industriel existant Aucune atteinte au patrimoine
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation du Projet au sein d'un site industriel existant Aucune atteinte au patrimoine

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucun effet négatif notable du Projet sur l'environnement.
Voir PAC et questionnaire de substantialité fournis conjointement au présent Cerfa.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ensemble des impacts et dangers ont été pris en compte à la conception avant de s'assurer que le projet n'est pas implanté dans une zone sensible, que les risques chroniques soit limités au strict nécessaire, et qu'il ne génère aucune zone d'effet en dehors des limites de propriété au titre des risques chroniques.

A ce titre, et au regard de l'enjeu stratégique pour le site, le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Des prescriptions complémentaires permettront de garantir la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre du projet tel que présenté dans le Porter à Connaissance joint au présent examen au cas par cas.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Annexe 8 : Extraits des différents éléments justificatifs. <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ✕

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✕

Nom

Prénom

Qualité du signataire

A Gonfreuille L'Orcher

Fait le 22/05/2026



Signature du (des) demandeur(s)